

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Maintenance des Bâtiments de Collectivités

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP M.B.C. sera amené à réaliser des activités telles que la rénovation, la vérification, le contrôle et l'entretien afin d'assurer la maintenance de bâtiments.

Il pourra également intervenir lors de travaux neufs ou constructions diverses.



Domaines abordés

- ✓ La maçonnerie (briques, parpaings),
- ✓ La pose de cloisons (carreaux de plâtre, BA13, ...),
- ✓ La plomberie, chauffage, soudure (à l'arc et au chalumeau),
- ✓ La menuiserie, charpente et couverture,
- ✓ L'électricité,
- ✓ La peinture, finition (revêtements de sols et murs),
- ✓ Le carrelage,
- ✓ La serrurerie,
- ✓ ...



Conditions d'enseignement

Pendant la formation de deux ans, 12 semaines sont consacrées aux stages en milieu professionnel sur une base de deux périodes de 3 semaines par année.

Poursuites d'études

La poursuite d'études est possible en Baccalauréat Professionnel :

- ✓ Electricité,
- ✓ Economie de la construction,
- ✓ Assistant en architecture,
- ✓ Technicien menuisier agenceur,
- ✓ Plomberie,
- ✓

Ou mentions complémentaires.



Débouchés professionnels

Le titulaire du C.A.P. M.B.C. pourra entrer dans la vie active pour travailler dans des collectivités telles que :

- ✓ Hôpitaux,
- ✓ Collectivités territoriales (Mairie, SIVOM),
- ✓ Sociétés d'H.L.M.,
- ✓ Etablissements scolaires,
- ✓ Maisons de retraite,
- ✓ Centres de vacances,
- ✓

Ou dans des entreprises du bâtiment :

- ✓ Maçonnerie,
- ✓ Plâtrerie,
- ✓ Carrelage,
- ✓ Peinture,
- ✓ Plomberie Chauffagiste,
- ✓

Conditions d'admission

L'accès à cette formation est possible après une classe de troisième.

Taux de réussite

En moyenne sur les cinq dernières années : 96% (au lycée Saint Joseph)